

République Française
1er compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du vendredi 28 février 2020 à 20h30

Date et affichage de convocation : 21/02/2020

Conseillers présents : LEDEY Claude, LALLEMAND Daniel, BONNEROT Christian, HAYNAU Jean-Pierre, JURY Jean-Louis, LAHAYE Nathalie, SAUNIER Daniel, GUERIN Claude, REY Nicolas, SŒUR Sonia, PANIER Julie, LACROIX Jean-François, CHAZEAU Élodie

Conseillers excusés : BUSIN Pauline, PITT Colin

Le compte rendu de la séance du 18 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Sonia SOEUR est nommée secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE :

1/2020 : Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour l'année 2020 : 212 €.

BAIL LOGEMENT COMMUNAL : le conseil autorise le maire à signer un contrat de location suite à la vacance du logement communal situé 9 bis, place de la Mairie avec le futur locataire.

CONVENTION ANNE FRANK : le conseil municipal autorise le maire à signer un contrat de prêt à usage avec la Maison Anne Frank et l'association Mémoire et Patrimoine dans le cadre de l'organisation d'une exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » à la Mairie du 30 avril au 10 mai 2020.

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES ET DE LEURS GROUPEMENTS (DSIL) ANNEE 2020 : le conseil valide le dossier de réhabilitation de l'ancienne salle de judo en salle multi-sports qui sera inscrit au programme de la DSIL 2020 et dont le montant des travaux est estimé à 50 794.70 € HT. Cette dotation est destinée au soutien des projets relevant des grandes priorités d'investissement ainsi qu'à la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux.

TABLEAU DES EFFECTIFS : conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organise délibérant de la collectivité. Le conseil, compte tenu de la possibilité de nomination d'agents inscrits au tableau d'avancement de grade, modifie le tableau des effectifs dans les filières techniques et administratives. Le maire informe également l'assemblée qu'il a déposé une demande de candidature à Pôle Emploi pour le recrutement d'un agent en remplacement d'un prochain arrêt maladie.

SUBVENTIONS COMMUNALES : après examen des demandes reçues, le conseil attribue les subventions municipales de l'année 2020 pour un montant total de 4 580 € et qui seront listées dans le budget primitif de l'exercice 2020. Le maire informe également l'assemblée de la création d'une nouvelle association « le domaine des Lionnes » située à Chizeuil la Montagne à destination des enfants (découverte de la vie de la ferme, découverte des poneys, apprendre à connaître et protéger la nature...) et des adultes (un pas vers l'autonomie, permaculture, un temps pour soi...).

DEVIS MUSEE : le conseil valide les devis de la société Technyscène pour la réalisation des dépliant publicitaires pour un montant de 841 € TTC, de la société ITD System pour le remplacement de l'imprimante pour un montant de 198 € TTC (règlement sur la section investissement) et de la société Journet Energies Nouvelles pour le remplacement de luminaires dans l'atelier pour un montant de 374.88 € TTC. Le conseil valide également la fermeture hebdomadaire du musée le mercredi (à la place du mardi) à compter de la saison 2020.

AMENAGEMENT CENTRE BOURG : les travaux suivent leur cours, une modification a dû être apportée suite à des aléas techniques au niveau de la conception du mur délimitant le futur parc. Les différentes zones de place de parking seront en enrobé et non en bicouche comme initialement prévu pour une meilleure résistance dans le temps. Le conseil valide les avenants nécessaires.

BATIMENT SOBECA : la société SOBECA a informé qu'elle quittait les locaux communaux situés à la zone des Bruyères à compter du 30 avril 2020 avant la fin du bail à échéance le 31 mars 2021. Le conseil se donne un délai de réflexion quant à sa décision sur les conditions de départ du locataire et sur le devenir du bâtiment.

QUESTIONS DIVERSES :

Acquisition matériel : le conseil valide l'achat d'une tronçonneuse auprès de l'entreprise Bosset pour un montant de 389 € TTC qui sera réglé sur la section investissement du budget communal de l'exercice 2020.

Electricité bâtiments communaux : le maire informe l'assemblée que les contrats d'alimentation en électricité des bâtiments communaux à l'exception de la salle communale ont été résiliés auprès d'EDF Collectivité en faveur de la société Antargaz Electricité pour une durée de 2 ans.

Bureau de vote Elections Municipales : le conseil constitue le bureau de vote des élections municipales.

Dimanche 15 mars 2020 – 1^{er} tour : 8h12h : HAYNAU JP REY N GUERIN C : 12h15h JURY JL LEDEY C SÈUR S / 15h18h : LALLEMAND D BONNEROT C LAHAYE N

Dimanche 22 mars 2020 – 2^{ème} tour : idem

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 28 février 2020.

Le Maire,

Claude LEDEY

